



Réglez-moi ça milite pour la gratuité des protections

Lancée en 2019 par, notamment son président Béranger Perrier, l'association Réglez moi ça, née à Chalon, est désormais présente dans toute la France. Jeudi, avec une bénévole, Kassandre Aussem, le jeune homme est venu présenter aux élèves du lycée Mathias, le sens de son engagement. Un chiffre : 1,7 million de femmes sont touchées par la précarité menstruelle en France. « L'ampleur du phénomène nous oblige à agir, constate Béranger. Les enjeux sont majeurs, explique-t-il. Enjeu sanitaire, si un tampon ou une serviette n'est pas changé régulièrement, en moyenne toutes les 4 heures, il peut se produire un choc toxique qui peut entraîner la mort. Enjeu lié à l'égalité homme/femme : des premières aux dernières règles on estime le coût entre 6 000 et 10 000 €. L'enjeu est également social, le manque de protection conduit à l'isolement ». L'association, qui milite pour la gratuité, organise régulièrement des collectes et mène des actions de sensibilisation auprès des élus. Elle fournit en outre, par l'intermédiaire de Dons solidaires, des guides et des kits dans les collèges et lycées avec tampons, serviettes réutilisables et cup menstruelle. Un exemple à suivre selon Béranger Perrier, celui de l'Écosse. Le parlement a adopté, à l'unanimité, en



Béranger Perrier, président de l'association Réglez moi ça et Kassandre Aussem, bénévole.

Photo JSL/Nathalie MAGNIEN

novembre 2020 une loi qui permet à toutes les femmes du pays d'accéder à des protections périodiques, gratuitement, dans tous les bâtiments publics.

N. M.

Page Facebook : Réglez-moi ça

